



**A remplir intégralement**

En cas de première demande, fournir une photo d'identité

Nom du club : ..... N° d'affiliation du club : .....

**IDENTITÉ**

NOM : ..... Sexe : M  / F   
 PRENOM : ..... Nationalité : .....  
 Né(e) le : ..... / ..... / ..... Ville de naissance : .....  
**Adresse (1):** .....  
 CP : ..... Ville : .....  
 Pays de résidence : .....  
 Téléphones : fixe ..... mobile .....

**Email (1) :** .....

(1) Je fournis (ou mon représentant légal) une adresse postale et une adresse électronique auxquelles me seront envoyées des communications officielles notamment celles prévues par le règlement disciplinaire de la FFF ainsi qu'un lien pour activer mon espace personnel sécurisé (Mon espace FFF) afin de prendre connaissance de mes éventuelles sanctions disciplinaires. A défaut, j'accepte expressément que les adresses de mon club soient utilisées pour mes communications officielles.

**CATÉGORIE**

Demande une licence de type (cocher une seule case) :  
 Animateur  Educateur Fédéral  Technique Régional  Technique Nationale

**FONCTION**

Entraîneur principal  Entraîneur adjoint  Préparateur physique   
 Entraîneur des gardiens  Autre  préciser : .....  
 Rattaché à l'équipe (préciser le niveau et la catégorie) : .....

**CERTIFICAT MÉDICAL**

Je soussigné, Dr ..... (1) certifie que le bénéficiaire, identifié ci-dessous,

ne présente aucune contre-indication apparente  
 - à la pratique et l'encadrement du football  
 - à l'arbitrage occasionnel.

Date de l'examen : ..... / ..... / ..... (1)  
 Bénéficiaire (nom, prénom) ..... (1)  
 Signature et cachet (1)(2)

(1) Obligatoire. (2) Le cachet doit être lisible en totalité (encre noire souhaitée).

**Si un CONTRAT DE TRAVAIL est conclu**

*Les Educateurs Fédéraux ne sont pas concernés*

- A durée indéterminée (CDI) prenant effet le : ..... / ..... / .....
- A durée déterminée (CDD) du ..... / ..... / .....
- Contrat aidé (durée limitée) au ..... / ..... / .....

Salaire mensuel brut : ..... € pour ..... H / semaine  
 Pour les CDD, le temps de travail par semaine et le salaire doivent respecter les dispositions du Statut des Educateurs et Entraîneurs du Football Fédéral.

Attention : l'enregistrement de ce formulaire vaut accord pour l'enregistrement du contrat et la délivrance de la licence (soumise au respect de la procédure prévue à l'article 17 du Statut des Educateurs et Entraîneurs du Football Fédéral).

**Si demande en tant que BÉNÉVOLE**

Cochez cette case

**OFFRES COMMERCIALES**

Je souhaite être informé(e) d'offres exclusives, sélectionnées pour moi, par la FFF   
 Je souhaite être informé(e) d'offres préférentielles de la part des partenaires officiels de la FFF

**COORDONNÉES**

Les coordonnées du demandeur sont susceptibles d'apparaître sur les annuaires et/ou les sites internet de la FFF, des Ligues ou des Districts. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case

**ASSURANCES**

Je reconnais (ou mon représentant légal si je suis mineur) avoir pris connaissance, dans le document fourni au verso de la présente demande ou sur ce lien <https://fff.fr/e/ass/7400.pdf>, par ma Ligue régionale et mon club :

- des garanties responsabilité civile et individuelle accidents dont je bénéficie par le biais de ma licence et de leur coût,
- de la possibilité d'y renoncer et des modalités pour y renoncer,
- de la possibilité et de mon intérêt à souscrire des garanties individuelles complémentaires (cocher obligatoirement l'une des deux cases ci-dessous) :

Je décide de souscrire aux garanties complémentaires et je m'engage à établir moi-même les formalités d'adhésion auprès de l'assureur.

**OU BIEN**  Je décide de ne pas souscrire aux garanties complémentaires qui me sont proposées.

Si le demandeur est mineur, son représentant légal autorise le bénéficiaire de cette demande à prendre une licence au sein de ce club dans les conditions énumérées dans le présent document (notamment celles relatives aux assurances) ainsi que la création d'un espace personnel. Le demandeur (ou son représentant légal) et le représentant habilité du club certifient que les informations figurant sur le présent document ainsi que les pièces fournies sont exactes et engagent la responsabilité du club.

Demandeur: ..... Représentant du club Le ..... / ..... / .....  
 Signature ..... Signature et nom .....

Représentant légal du demandeur (si mineur) :

Nom, prénom : .....  
 Signature .....

# Ligue de Football de Normandie

POLICE N° AP874571



Cabinets PEZANT et GRIGNON

Stéphane PEZANT  
N° ORIAS : 07 020 430

3 rue Guilbert  
14000 Caen

Tel : 02 31 06 08 06  
Fax : 02 31 75 54 01

Alain GRIGNON  
N° ORIAS : 07 020 142

648 Chemin de la Bretèque  
76230 Bois-Guillaume  
Tel : 02 35 60 59 60  
Fax : 02 35 61 01 45

Agents Généraux exclusifs  
(Immatriculation vérifiable sur  
[www.orias.fr](http://www.orias.fr))

[assurfoot@agence.generalif.fr](mailto:assurfoot@agence.generalif.fr)

## Rappel des garanties incluses dans l'assurance de la licence délivrée par la Ligue

### 1. RESPONSABILITÉ CIVILE

#### RESPONSABILITÉ CIVILE VIS-À-VIS DES TIERS

Dommages corporels, matériels et immatériels confondus ..... 15 000 000 €

### 2. INDIVIDUELLE DU FOOTBALLEUR : Formule A

La Ligue de Football de Normandie informe ses adhérents de la nécessité de souscrire un contrat d'assurance de personne ayant pour objet de proposer des garanties forfaitaires en cas de dommage corporel survenu à l'occasion de la pratique sportive.

À cet effet sont proposées, lors de la souscription de la licence, les garanties suivantes :

#### ACCIDENTS CORPORELS

##### • DÉCÈS :

- Célibataire ..... 20 000 €  
- Marié ..... 25 000 €  
+ 15 % par enfant à charge, maximum 45 %

##### • INVALIDITÉ PERMANENTE :

a) 1 % à 32 % (taux d'IPP × Capital de Référence) ..... 25 000 €  
b) 33 % à 65 % (taux d'IPP × Capital de Référence) ..... 45 000 €  
c) à partir de 66 % ..... 90 000 €

##### • INDEMNITÉS JOURNALIÈRES\* (IJ)

À compter du 22<sup>e</sup> jour et pendant 365 jours, maximum ..... 16 €/jour

##### • SCOLARITÉ (franchise 30 jours) maximum :

Soutien pédagogique et frais de transport ..... 1 000 €  
Redoublement de l'année scolaire ..... 1 000 €

##### • FRAIS DE RECONVERSION PROFESSIONNELLE :

Si taux d'invalidité supérieur à 25 % ..... 5 000 €

##### • FRAIS MÉDICAUX, PHARMACEUTIQUES, CHIRURGICAUX D'HOSPITALISATION\*, à concurrence de 220 % du tarif de Convention de la SS

• FORFAIT JOURNALIER HOSPITALIER ..... Frais Réels

##### • FRAIS MÉDICAUX PRESCRITS ET NON PRIS EN CHARGE PAR LA SÉCURITÉ SOCIALE, maximum

..... 200 €

##### • REMBOURSEMENT DES DENTS \*

220 % du tarif de Convention SS, maximum par dent ..... 300 €

• FRAIS 1<sup>er</sup> APPAREIL ORTHODONTIE \* maximum ..... 650 €

• REMBOURSEMENT BRIS LUNETTES \* maximum ..... 300 €

• REMBOURSEMENT PROTHÈSES AUDITIVES \* maximum ..... 500 €

• RAPATRIEMENT, maximum ..... 800 €

• FRAIS DE TRANSPORT PRESCRITS \* ..... Frais Réels

NOTA : GARANTIES ET TARIFS EN VIGUEUR POUR LA LICENCE 2019/2020

\* Après intervention des régimes obligatoires et complémentaires.

## Souscription des garanties complémentaires proposées dans la demande de licence

Compte tenu de votre situation personnelle, les garanties ci-contre peuvent vous paraître insuffisantes, c'est pourquoi nous vous donnons la possibilité de souscrire individuellement des garanties complémentaires directement auprès des Cabinets PEZANT et GRIGNON sur [www.assurfoot.fr](http://www.assurfoot.fr).

Garanties complémentaires	Capitaux Décès	Capitaux Invalidité	Indemnités journalières	Tarif
<b>Formule B</b> <b>Formule C</b> (1) À compter du 22 <sup>e</sup> jour et pendant 365 jours vient en remplacement des montants de la Formule A	Formule A + 25 % Formule A + 50 %	Formule A + 25 % Formule A + 50 %	20 €/jour (1) 24 €/jour (1)	40 €/an 80 €/an
<b>Formule D « Spécial Invalidité »</b> A partir de 33 % de taux d'invalidité, capital de référence porté à : (exemple : si invalidité 40 %, indemnité de 48 000 €)		120 000 €	–	21 €/an
<b>Formule E :</b> Indemnités journalières à compter du 5 <sup>e</sup> jour et pendant 730 jours (*)			8 €/jour	22 €/an
<b>Formule F :</b> Indemnités journalières à compter du 5 <sup>e</sup> jour et pendant 730 jours (*)			12,50 €/jour	35 €/an
<b>Formule G :</b> Indemnités journalières à compter du 5 <sup>e</sup> jour et pendant 730 jours (*)			16 €/jour	44 €/an
<b>Formule H :</b> Indemnités journalières à compter du 5 <sup>e</sup> jour et pendant 730 jours (*) (*) vient en cumul des garanties de la Licence (formule A)			23 €/jour	56 €/an
<b>Formule Famille :</b> indemnise toutes les conséquences financières d'un accident ayant entraîné des séquelles importantes ou un décès et survenu dans le cadre de la vie privée (bricolage, jardinage... ) ou sur un terrain de football, et ce pour toute la famille. Dès 5 % d'invalidité et jusqu'à <b>1 million d'€</b> d'indemnité.				20 €/mois (par prélèvement)

Profitez de la souscription en ligne avec paiement sécurisé sur [www.assurfoot.fr](http://www.assurfoot.fr), c'est simple, rapide et sûr !  
Prise de garantie immédiate



Si vous ne souhaitez pas souscrire en ligne, retrouvez le formulaire de souscription dans la rubrique téléchargements de [www.assurfoot.fr](http://www.assurfoot.fr)